



ASSISTANCE À AUTRUI

PAR LES AGENTS DU PREJ DE

MARSEILLE

Le 29 janvier 2026, lors d'une mission, un équipage composé d'agents du PREJ Marseille ont porté assistance à autrui sur leur parcours n'écoulant que leur courage et leur détermination.

Il était un peu plus de 12 heures, lorsque l'escorte de trois agents prend la route conformément aux consignes données pour exécuter une mission d'extraction d'un détenu mineur.

Quelques minutes après leur départ, sur l'autoroute, l'escorte fait face à un ralentissement orchestré par plusieurs personnes faisant de grands signes pour les alerter et leur demander de s'arrêter.

Constatant un grave accident de la circulation impliquant deux véhicules, dont un retourné sur le toit, l'équipage se positionne aux abords de la glissière pour porter assistance aux personnes et s'assurer de l'absence de blessés graves.

Dans un premier temps, les agents PREJ, ont procédé à la surveillance exclusive du détenu mineur, le maintien dans le calme et la sécurisation globale de la zone.

Dans un second temps, à proximité immédiate des lieux, les agents PREJ Marseille, observent deux individus en train de se malmener à proximité des voies ferroviaires pouvant présenter un danger grave et imminent.

Les agents se sont rapprochés afin d'éviter le sur accident et tenter de désamorcer les velléités grandissantes.

Ils font face à deux personnes dont une, vraisemblablement désignée comme le responsable de l'accident, décide de prendre la fuite expressément.

L'individu s'étant réfugié sur la voie ferroviaire, les agents PREJ prennent la décision de le rattraper, de le maîtriser afin de le contraindre à redescendre des rails, quelques secondes seulement avant le passage d'un train circulant à vive allure.

L'intervention rapide et efficace des agents PREJ, doublé d'un sens du courage et du discernement aura permis d'éviter un accident aux conséquences potentiellement mortelles.

L'individu est maintenu en sécurité, les procédures d'alerte aux Forces de Sécurité Intérieure et aux responsables du PREJ Marseille sont réalisées et la coordination est assurée jusqu'à l'arrivée de la police.

CETTE SITUATION RAPPELLE QUE LES AGENTS DES PREJ, ELSP ET UH SONT RÉGULIÈREMENT CONFRONTÉS À DES SITUATIONS IMPRÉVISIBLES QU'ILS RÉALISENT AVEC PROFESSIONNALISME ET BIENVEILLANCE

FO JUSTICE félicite l'initiative prise par les agents de cette escorte qui ont porté assistance tout en sécurisant la mission en cours.

FO JUSTICE attend de leurs responsables une reconnaissance pour cette prise d'initiative dans un contexte de sécurité publique.

FO JUSTICE exige des récompenses pour ces agents qui ont agi avec courage et détermination.

FO JUSTICE félicite tous les agents du PREJ Marseille qui accomplissent tous les jours leurs missions avec un très grand professionnalisme.

Les Représentants FO Justice du PREJ Marseille, le 31 janvier 2026

